RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT
DE FOUGÈRES-VITRE

PARIGNÉ

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502156-20260122-009_22012026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE PARIGNÉ

Nombre de membres	
En exercice	15
Présents	12

Date de la convocation
15/01/2026

Date d'affichage
15/01/2026

PARIGNÉ

RÉUNION DU 22 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt deux janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Parigné proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle de la mairie de Parigné sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

	Membre	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoirs
1	GUILLARD Hervé	x			
2	TOUCHARD Marie-Claude	x			
3	LE GAL Christophe	x			
4	CHEREL Marie-Reine	x			
5	ROYER Sébastien			x	CHEMINANT Valérie
6	ADELISSE Audrey	x			
7	MONNET Philippe	x			
8	GROUS Laëtitia		x		
9	CADOUX Erwan	x			
10	HELLEUX Véronique	x			
11	FARDIN Anthony		x		
12	CHEMINANT Valérie	x			
13	LE BLANC Philippe	x			
14	DELAUNAY Anne-Sophie	x			
15	MENARD Fabrice	x			

009 - Fonds de développement des communes 2026

Sur proposition de Monsieur le Maire, la commune sollicite une subvention au titre du fonds de développement des communes pour un montant de 22 959 € pour soutenir le financement des travaux de création d'un espace partagé à vocation notamment de maison des associations.

Vu l'article 5214-16 (V) du code général des collectivités territoriales

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- sollicite le versement du fonds de développement des communes 2026 auprès de Fougères Agglomération pour un montant de 22 959€.
- dit que cette somme sera imputée sur les opérations suivantes :

Budget	Opération	Montant HT		Montant HT
Commune	Marchés de Travaux Maîtrise d'oeuvre Géomètre SPS		Fonds Vert (sollicité) Région BVEB Sollicitation Département 35 (sollicité) **Fonds de Développement des communes 2026** Fonds propres	78 822,75 29 758,00 100 000,00 **22 959,00** 83 751,25
Total		315 291.00	Total	315 291.00

donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document permettant de faire avancer ce dossier.

MAIRIE DE PARIGNÉ (I. et V.)

Le 22 janvier 2026,
Secrétaire de séance
V.Cheminant

009_22012026_FA_FDC2026.odt

Le Maire ou son représentant, certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

Le 22 janvier 2026,
le Maire, Hervé GUILLARD
Hervé GUILLARD
Signature numérique de Hervé GUILLARD
Date : 2026.02.03 12:09:51 +01'00'